

**DEMANDE DE DEROGATION DANS UNE ECOLE PUBLIQUE ANDRESIENNE**  
**Groupe Scolaire « Schuman » ou Ecole « Les Peupliers » (1)**

**ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

Ecole souhaitée : .....

RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)	RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)
Nom d'usage : .....	Nom d'usage : .....
Patronyme : .....	Patronyme : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
CP : ..... Ville : .....	CP : ..... Ville : .....
Date d'arrivée dans la commune : .....	Date d'arrivée dans la commune : .....
☎ domicile : .....	☎ domicile : .....
portable : .....	portable : .....
professionnel : .....	professionnel : .....
mail : .....	mail : .....
Situation familiale : .....	Situation familiale : .....
Profession : .....	Profession : .....
Adresse de l'employeur : .....	Adresse de l'employeur : .....

**Joindre copie du livret de famille (parents et enfants) + copie recto verso des cartes d'identité des 2 parents + justificatif de domicile de moins de 3 mois. En cas de divorce, joindre la copie du jugement**

**Renseignements concernant l'enfant :**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Date et lieu de naissance :** .....

**Sexe :** Masculin ou Féminin **Niveau Scolaire :** .....

**En cas de changement d'école, coordonnées de l'établissement précédent :** .....

Je soussigné M .....

M..... certifie(nt) l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

Saint André le, .....

*(signatures des parents obligatoires)*

**Le responsable légal 1 ou 2 (1)**

**Le responsable légal 1 ou 2 (1)**

(1) Rayer la mention inutile

# Motif de la demande de scolarisation hors de la commune de domicile

(Mettre une croix devant le motif invoqué)

- 1  L'enfant ne peut trouver de place dans l'école de sa commune
- 2  Les parents exercent tous deux une profession et il n'y a pas de service de garde ou de restauration d'école dans la commune de domicile
- 3  L'enfant à un frère ou une sœur scolarisée dans l'école ou le groupe scolaire (indiquer ci-dessous les noms et prénoms du (des) frère(s) et sœur(s))  
.....  
.....
- 4  Les parents travaillent tous deux, dont l'un dans la commune d'accueil - fournir un certificat de travail
- 5  L'enfant est gardé par une assistante maternelle dans la commune d'accueil - indiquer ci-dessous le nom et l'adresse de l'assistante maternelle -fournir une attestation  
.....  
.....
- 6  L'enfant est gardé dans la commune par des parents indiquer ci-dessous le nom et l'adresse des parents- joindre une attestation sur l'honneur accompagnée d'un justificatif de domicile  
.....  
.....
- 7  La famille a déménagé mais souhaite la continuité de la scolarisation de l'enfant dans le même groupe scolaire (préciser l'ancienne adresse)  
.....  
.....
- 8  Autres motifs à préciser : .....  
.....  
.....  
.....

**DECISION DE LA COMMUNE D'ACCUEIL**

Le Maire de la commune de : SAINT ANDRE                      TRANSMET LE DOSSIER A LA COMMUNE DOMICILE

Motif : .....    L'adjoint délégué,  
.....  
.....

Date .....  
  
Laurent GOVAERT

**DECISION DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE DOMICILE**

Le Maire de la commune de : .....     ACCEPTE LA SCOLARISATION DE L'ENFANT  
Motif : .....     Avec effet financier au .....  
.....     Sans effet financier  
.....     Refuse la scolarisation sollicitée  
Date .....